PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Identification des zones potentiellement favorables à l'éolien en Normandie : niveaux d'enjeux des différentes thématiques (biodiversité, paysage, contraintes techniques) du département.

Calvados (5/6)

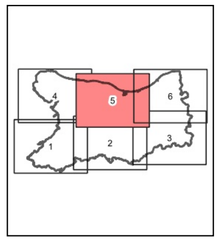

Mâts éoliens
- En instruction avec avis de l'AE, autorisé (via AP...) ou en construction
- En fonctionnement (raccordé)

Parc existant non concerné par une augmentation de puissance

Parc existant susceptible d'être concerné par une augmentation de puissance

Rédhibitoire

Fort enjeu avéré

Enjeu identifié

Enjeu local potentiel

Limite d'EPCI

Limite de département

Carte établies en janvier 2024.

Les zones "rédhibitoire" et "fort enjeu avéré" ne seront pas considérées comme zones favorables à l'éolien au sens de l'instruction ministérielle du 26 mai 2021.

La note méthodologique est disponible sur le lien suivant :

http://www.donnees.normandie.developpement-durable.gouv.fr/pdf/OIPE/NoteMethodologique.pdf

0 1 2 km

Sources :
- IGN - Scan100
- DREAL Normandie

Production :
DREAL Normandie
le 18/01/2024